

Communiqué

PUBLICATION IMMÉDIATE

LA SANTÉ PUBLIQUE DRESSE UN BILAN EXHAUSTIF DES IMPACTS SANITAIRES DE LA VAGUE DE CHALEUR EXTRÊME DE JUILLET 2018

Sherbrooke, le 26 mars 2019 - L'épisode de chaleur extrême de juin et juillet 2018 a été remarquable par son intensité et sa durée. La Direction de santé publique de l'Estrie a évalué l'ensemble des indicateurs de surveillance à sa disposition (ex. : transports ambulanciers, consultations aux urgences) afin de dresser un bilan complet des impacts sanitaires. Au total, 79 personnes ayant subi un événement de santé lié à la chaleur ont été répertoriées, dont 64 ayant présenté un trouble de santé lié à la chaleur (sans décès) et 15 en étant décédées.

Quel était leur état de santé?

La chaleur a affecté les personnes de tout groupe d'âge, mais principalement les 65 ans ou plus. Bien que les troubles de santé liés à la chaleur (sans décès) aient affecté autant les hommes que les femmes, deux fois plus de décès ont été constatés chez les hommes. On note des similitudes dans le profil de santé des personnes ayant présenté un trouble de santé lié à la chaleur (sans décès) et celles en étant décédées :

- La majorité des personnes affectées par la chaleur et toutes celles en étant décédées avaient au moins un problème de santé sous-jacent (ex. : maladie cardiaque ou respiratoire, trouble psychiatrique ou neurocognitif, diabète, hypertension).
- La proportion des personnes ayant deux problèmes de santé sous-jacents ou plus était élevée, particulièrement chez celles décédées (80 %).

Dans quel environnement ces personnes gravitaient-elles?

- Pour l'ensemble des 79 événements de santé liés à la chaleur :
 - o Près de la moitié sont survenus dans un îlot de chaleur (44 %).
 - Les gens vivant dans des communautés fortement défavorisées sur le plan social ou matériel étaient surreprésentés.
 - La grande majorité des personnes affectées vivait dans une maison (56 %) ou dans un appartement (34 %).
- Trois des 15 décès sont survenus chez des personnes qui habitent en résidence privée pour aînés ou en centre d'hébergement et de soins de longue durée.
- Plus d'un trouble de santé lié à la chaleur (sans décès) sur cinq (23 %) a été identifié chez les travailleurs : parmi les 14 travailleurs dont le lieu de travail se situe en Estrie, tous les cas, sauf un, ont été exposés à la chaleur en milieu intérieur. Aucun décès n'a été constaté dans ce groupe.

Mieux se préparer à affronter d'autres épisodes de chaleur extrême

Les épisodes de chaleur extrême étant appelés à se faire plus fréquents dans les prochaines décennies, il importe que notre établissement, comme les autres partenaires, améliore sa préparation et ses capacités d'action. Plusieurs actions sont d'ailleurs déjà en cours à cette fin. Parmi les éléments à améliorer, il nous faudra mieux identifier les personnes à risque de développer un problème de santé lié à la chaleur ainsi que les milieux les plus vulnérables, et ce, afin de mieux cibler nos interventions et nos communications.

En plus de se préparer à mieux répondre à ce type d'événement climatique extrême, il faut également agir afin de réduire la vulnérabilité des milieux par des mesures d'adaptation aux changements climatiques et par le soutien aux communautés afin d'améliorer leur résilience.

Pour plus d'information sur ce bilan, consultez le Bulletin Vision santé publique *Chaleur* extrême : juin-juillet 2018 – Bilan estrien_de mars 2019.

- 30 -

Pour renseignements:

Marie-Ève Nadeau, conseillère en communication CIUSSS de l'Estrie – CHUS 819 829-3400, poste 42072 marie-eve.nadeau.comm.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca